RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 01075
Numéro SIREN : 957 510 753
Nom ou dénomination : ALGI IMMO

Ce dépôt a été enregistré le 19/05/2020 sous le numéro de dépôt B2020/011355

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE *LYON*

Date : 19/05/2020

5460597

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2020/011355**
n°de gestion : **1957B01075**
n°SIREN : **957 510 753 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 19/05/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ALGI IMMO - Société par actions simplifiée
zone d'activité commerciale Des Martinets 69210 L'arbresle -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON * RHÔNE *

5460597

Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon - 44 rue de Bonnel
69433 LYON Cedex 03
Tél : 08 91 02 69 69 - Fax : 04 72 60 69 81

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	2 143 159.02	606 877.86	1 536 281.16	1 219 023.12	317 258.04	26.03
	Constructions	6 074 322.73	3 035 592.37	3 038 730.36	3 329 687.56	290 957.20-	8.74-
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	714 848.00		714 848.00	714 848.00		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	13 554.00		13 554.00	13 554.00		
	Total II	8 945 883.75	3 642 470.23	5 303 413.52	5 277 112.68	26 300.84	0.50
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	156 787.83		156 787.83	517 485.23	360 697.40-	69.70-
	Autres créances	387 297.61		387 297.61	33 031.69	354 265.92	NS
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	12.59		12.59	12.59		
	Disponibilités	802 027.98		802 027.98	649 846.16	152 181.82	23.42
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	1 346 126.01		1 346 126.01	1 200 375.67	145 750.34	12.14
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	10 292 009.76	3 642 470.23	6 649 539.53	6 477 488.35	172 051.18	2.66

Firex Audit
Commissaire aux Comptes

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 13 554.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 190 256)	190 256.37	190 256.37		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	206 571.37	206 571.37		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	19 025.71	19 025.71		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	588 000.45	314 588.95	273 411.50	86.91
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 183 517.78	1 223 411.50	39 893.72-	3.26-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	2 187 371.68	1 953 853.90	233 517.78	11.95
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 321 329.63	3 775 260.67	453 931.04-	12.02-
	Concours bancaires courants	27 471.78	210.07	27 261.71	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	925 513.88	414 223.73	511 290.15	123.43
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 770.76	28 479.02	20 708.26-	72.71-
	Dettes fiscales et sociales	174 239.07	305 251.05	131 011.98-	42.92-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 759.91	209.91	4 550.00	NS
	Autres dettes	1 082.82		1 082.82	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	4 462 167.85	4 523 634.45	61 466.60-	1.36-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 649 539.53	6 477 488.35	172 051.18	2.66
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 050 337.85	1 554 013.45		

Firex Audit
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/09/2018 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 263 193.23		1 263 193.23	1 265 775.89	2 582.66-	0.20-
Chiffre d'affaires NET	1 263 193.23		1 263 193.23	1 265 775.89	2 582.66-	0.20-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			0.85	1.08	0.23-	21.30-
Total des Produits d'exploitation (I)			1 263 194.08	1 265 776.97	2 582.89-	0.20-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			50 068.32	50 202.32	134.00-	0.27-
Impôts, taxes et versements assimilés			204 315.25	205 335.25	1 020.00-	0.50-
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			333 699.16	334 011.88	312.72-	0.09-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			2.84	2.07	0.77	37.20
Total des Charges d'exploitation (II)			588 085.57	589 551.52	1 465.95-	0.25-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			675 108.51	676 225.45	1 116.94-	0.17-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				5.97	5.97-	100.00-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			102.14	17.60	84.54	480.34

Firex Audit
Commissaire aux Comptes

(1) Dont produits afferents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	753 772.94	808 498.83	54 725.89-	6.77-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		6 008.50	6 008.50-	100.00-
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	753 772.94	814 507.33	60 734.39-	7.46-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	57 185.53	69 920.03	12 734.50-	18.21-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	57 185.53	69 920.03	12 734.50-	18.21-
2. Résultat financier (V-VI)	696 587.41	744 587.30	47 999.89-	6.45-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 371 593.78	1 420 801.12	49 207.34-	3.46-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		20 882.38	20 882.38-	100.00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		20 882.38	20 882.38-	100.00-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		20 882.38	20 882.38-	100.00-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	188 076.00	218 272.00	30 196.00-	13.83-
Total des produits (I+III+V+VII)	2 016 967.02	2 101 172.65	84 205.63-	4.01-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	833 449.24	877 761.15	44 311.91-	5.05-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 183 517.78	1 223 411.50	39 893.72-	3.26-

Firex Audit
Commissaire aux Comptes

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 5
Permanence ou changement de méthodes 5
Informations générales complémentaires 5

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 6
Etat des amortissements 6
Etat des provisions 7
Etat des échéances des créances et des dettes 7
Composition du capital social 7
Evaluation des amortissements 7
Titres immobilisés 7
Evaluation des créances et des dettes 8
Produits à recevoir 8
Charges à payer 8
Charges et produits constatés d'avance 8

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées 9

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles 9
Montant des engagements financiers 9
Identité des sociétés mères consolidant les comptes 10
Liste des filiales et participations 11

Firek Audit
Commissaire aux Comptes

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société ALGI IMMO est membre d'un groupe fiscalement intégré.
La société FINANCIERE DE L'ARBRESLE, tête de groupe, est seule redevable de l'impôt société.
La société, dans le cadre du régime de l'intégration fiscale, détermine son résultat fiscal et calcule son impôt sur les sociétés tel qu'il aurait été si cette société avait été imposée distinctement en l'absence d'intégration.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Firex Audit
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	1 783 159		360 000
Constructions sur sol propre	5 460 442		
Constructions sur sol d'autrui	95 450		
Installations générales agencements aménagements des constructions	518 430		
TOTAL	7 857 482		360 000
Autres participations	714 848		
Prêts, autres immobilisations financières	13 554		
TOTAL	728 402		
TOTAL GENERAL	8 585 884		360 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			2 143 159	2 143 159
Constructions sur sol propre			5 460 442	5 460 442
Constructions sur sol d'autrui			95 450	95 450
Installations générales agencements aménagements constr.			518 430	518 430
TOTAL			8 217 482	8 217 482
Autres participations			714 848	714 848
Prêts, autres immobilisations financières			13 554	13 554
TOTAL			728 402	728 402
TOTAL GENERAL			8 945 884	8 945 884

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Terrains	564 136	42 742		606 878
Constructions sur sol propre	2 374 077	260 015		2 634 092
Constructions sur sol d'autrui	57 610	4 773		62 382
Installations générales agencements aménagements constr.	312 948	26 169		339 118
TOTAL	3 308 771	333 699		3 642 470
TOTAL GENERAL	3 308 771	333 699		3 642 470

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	42 742				
Constructions sur sol propre	260 015				
Constructions sur sol d'autrui	4 773				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	26 169				
TOTAL	333 699				
TOTAL GENERAL	333 699				

Firex Audit
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	13 554	13 554	
Autres créances clients	156 788	156 788	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 055	2 055	
Groupe et associés	378 773	378 773	
Débiteurs divers	6 470	6 470	
TOTAL	557 639	557 639	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	37 630	37 630		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 311 171	899 341	1 108 654	1 303 176
Emprunts et dettes financières divers	187 511	187 511		
Fournisseurs et comptes rattachés	7 771	7 771		
Taxe sur la valeur ajoutée	53 297	53 297		
Autres impôts taxes et assimilés	120 942	120 942		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 760	4 760		
Groupe et associés	738 003	738 003		
Autres dettes	1 083	1 083		
TOTAL	4 462 168	2 050 338	1 108 654	1 303 176
Emprunts souscrits en cours d'exercice	366 200			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	820 129			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	2 012			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	91.4700	2 080			2 080

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	5 à 20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	14 à 20 ans

Titres immobilisés

(PCG Art 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	146 476
Total	146 476

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 274
Emprunts et dettes financières diverses	6 351
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 360
Dettes fiscales et sociales	120 942
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14
Total	143 942

Charges et produits constatés d'avance

Néant

Firex Audit
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	57 186	753 773
Dont entreprises liées	6 365	753 773

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

		Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :		2 595 095
- Hypothèques immobilières	2 595 095	
Total		2 595 095

Hypothèques immobilières :
- Au profit du Crédit Mutuel à hauteur de 1 268 168 €,
- Au profit de la Banque de l'Economie à hauteur de 1 326 927 €.

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		277 197
- Intérêts d'emprunts	277 197	
Total (1)		277 197

Engagements reçus

Nantissement fonds de commerce de la SAS ALGI	670 885
Total	670 885

Nantissement du fonds de commerce exploité par la SAS ALGI :
- Au profit de la Banque Européenne du Crédit Mutuel pour une valeur de 308 802 €
- Au profit de la BPI pour une valeur de 362 083 €

Firex Audit
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
FINANCIERE DE L'ARBRESLE	SAS	76 224	ZAC DES MARTINETS 69210 L'ARBRESLE

Firex Audit
Commissaire aux Comptes

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SASU ALGI	688 828	1 145 612	100.00	688 828	688 828			49 731 544	1 057 385	750 000
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

Firex Audit
Commissaire aux Comptes

ALGI IMMO
Société par actions simplifiée au capital de 190.256 €
Zac des Martinets
L'ARBRESLE (Rhône)

957 510 753 RCS LYON

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

SOUMISE A L'ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, conformément aux propositions de son Président,
décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, qui s'élève à..... 1.183.517,78 €

de la façon suivante :

- aux actions, à titre de dividendes, une somme de..... 950.000,00 €
soit 456,73 € environ par action, éligible à la réfaction de 40 %

- le solde, soit la somme de..... 233.517,78 €
au compte « autres réserves »

Le dividende sera mis en distribution à compter de ce jour.

Il est rappelé les distributions de dividendes suivantes, pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I. relatif à l'obligation d'indiquer la distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement et de ceux non éligibles à cet abattement, ventilés par catégorie d'actions :

Exercices	Montant de la distribution	Crédit d'impôt ou Avoir fiscal
30 septembre 2018	950.000 €	40 %
30 septembre 2017	1.064.960 €	40 %
30 septembre 2016	1.064.960 €	40 %

CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 MARS 2020.

LE PRESIDENT



Audit
Firex

ALGI IMMO - SAS

ZAC des Martinets 69210 L'Arbresle

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

LYON DARDILLY
2 place du Paisy
BP 97
69573 Dardilly Cedex

Tél. 04 37 49 99 99
E-mail. firex@firex.fr

www.firex.fr

ALGI IMMO - SAS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

À l'assemblée générale de la société,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALGI IMMO relatifs à l'exercice clos le 30/09/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'actif immobilisé de la société présente une valeur nette comptable au 30 septembre 2019 de 5 303K€, il est constitué de terrains, constructions et d'immobilisations financières.

Nous nous sommes assurés de la réalité et de la correcte évaluation de ces actifs. Nous avons également examiné la pertinence des informations précisées sur ces thèmes respectivement en pages 6, 7 et 11 de l'annexe des comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dardilly, le 18 mars 2020

Le Commissaire aux comptes

FIREX AUDIT



Frédéric LAMBERT